

Les 40^{èmes} Rugissants - The First Mountain Rally©

REGLEMENT

2^{ème} édition, 10-11 août 2019

Le Concept	<p>Ce n'est pas une course. C'est un rallye, <i>The First Mountain Rally</i>, durant lequel les participants se verront proposer 60 cols (15 par Région) dont ils devront choisir 40 cols (10 par Région) afin de tracer la ligne la plus directe, la plus fluide du départ à l'arrivée... en parcourant le moins de kilomètres possibles, soit environ 950km (tracé idéal). Les participants sont constitués en patrouille de 3 bikers.</p>
Champ d'application	<p>Les dispositions du présent REGLEMENT s'appliquent à l'événement « <i>Les 40^{èmes} Rugissant – The First Mountain Rally</i> » qui aura lieu les 10 et 11 août 2019..</p>
Organisation	<p>L'Organisateur de l'événement est l'association de droit suisse à but non lucratif au sens des articles 60 et ss. CC au nom de « <i>The Mountain as a wave</i> » (ci-après « l'organisation »).</p>
Conditions de participation	<p>Pour être validée par l'organisation, toute inscription devra remplir les conditions suivantes, à savoir que le biker concerné :</p> <ol style="list-style-type: none">1. a parcouru 3000 km en 2019, avant la date de départ du rallye, et partant, se sent apte et suffisamment expérimenté pour entreprendre ce <i>Mountain Rally</i> ;2. accepte le présent règlement, ainsi que toute règle que pourrait émettre l'organisation ;3. dispose d'un permis de circulation valable dans les pays traversés ;4. dispose d'une assurance casco et responsabilité civile valable dans les pays traversés ;5. accorder une décharge de responsabilité à l'organisation (<u>accepter le présent Règlement lors de l'inscription inclut cette décharge de responsabilité</u>) ;6. Harley Davidson only, sous réserve d'une autorisation délivrée par l'Organisation (en fonction du type de moto proposé). <p>L'organisation se réserve le droit de refuser une inscription, sans avoir à en indiquer les motifs. L'organisation se réserve le droit de ne pas autoriser le départ d'un biker ou de sa moto s'il apparaît que l'un ou l'autre ne sont pas aptes à rouler durant 24 heures.</p>
Inscription	<p>L'inscription s'effectue sur le site Internet de l'événement : www.40emesRugissants.ch ou via la page Facebook (qui renvoie sur le site Internet)</p>
Frais d'inscription	<p>Les frais d'inscription sont de CHF 50.- par participant (CHF 150.- par patrouille), à verser sur le compte suivant :</p>

	<p>CREDIT SUSSE (Suisse) SA IBAN : CH77 0483 5156 2038 2100 2 Bénéficiaire : Alexandre J. Schwab Mention: 40èmes Rugissants</p> <p>L'inscription ne prend effet qu'après que le paiement a été reçu par l'organisation.</p> <p>En cas d'annulation, les frais d'inscription ne sont pas remboursés.</p>
<p>Composition des patrouilles</p> <p>Le passager ?</p> <p>Accompagnant?</p>	<p><u>Chaque patrouille est constituée de 3 participants.</u> La présence de 3 participants au départ est nécessaire. Le remplacement d'un participant, avant le départ, est possible avec l'accord préalable de l'organisation. Si l'un des 3 participants est, malgré lui, empêché de continuer (panne, fatigue excessive, problème de santé, etc.), la patrouille est autorisée à continuer. Si 2 des 3 participants sont empêchés de continuer, la patrouille est disqualifiée.</p> <p><u>Les passagers/ères sont autorisé/es.</u> Un/une passager/ère ne peut prendre la place d'un pilote durant l'événement. Les passagers/ères ne sont pas considérés comme participant à l'événement statut est laissé à la seule et exclusive responsabilité du biker.</p> <p><u>Aucun</u> autre accompagnant n'est autorisé (par ex. accompagnant en voiture).</p>
Cartes de référence	<p>Les cartes de référence sont la carte Michelin (www.viamichelin.fr) et les données Swisstopo de la Confédération Suisse (www.map.geo.admin.ch)</p>
Remise des cartes de parcours	<p>Il y a 4 Régions à parcourir. Pour chacune des Régions une carte de parcours comportant 15 cols sera remise aux patrouilles. 10 cols devront être parcourus avec le minimum de km.</p> <p>Les patrouilles prennent possession des cartes de parcours auprès de la <i>Table Technique</i> se trouvant au départ du Rallye, et auprès de la <i>Table Technique</i> se trouvant au départ de chaque étape (village-étape).</p> <p>La première carte pour la Région 1 est remise à la patrouille concernée <u>60 minutes</u> avant son heure de départ. Les cartes pour les Régions suivantes sont remises à la patrouille par la <i>Table Technique</i> à l'arrivée de chaque étape, si et lorsque la <i>Table Technique</i> a constaté que la patrouille concernée a parcouru 10 cols lors de l'étape précédente.</p>
Horaires de départ	<p>Les patrouilles partiront de Genève (concession Harley Davidson Geneva) entre 09h00 et 11h00.</p> <p>L'heure précise de départ de chaque patrouille sera tirée au sort le 20 juillet 2019 et sera communiquée aux participants. Le tirage au sort sera diffusé en <i>live</i> sur la page Facebook de l'événement.</p> <p>Lors du départ du Rallye le 10 août 2019, chaque patrouille se présentera au plus tard <u>60 minutes avant</u></p>

	<p><u>son heure de départ effective</u> à la <i>Table Technique</i> pour y recevoir sa carte et les dernières consignes.</p> <p>Chaque patrouille se positionnera spontanément dans l'<i>Aire de Départ</i> (quelques mètres avant la <i>Ligne de Départ</i>) 3 minutes avant son heure effective de départ. Elle sera appelée sur la ligne de départ par le Starter. Le Starter ordonne le départ.</p> <p>Si la patrouille se présente en retard à la <i>Table Technique</i>, ou sur l'<i>Aire de Départ</i>, son départ sera reporté à une heure postérieure à 11h00.</p>
Utilisation de GPS et d'aide à la navigation	<p>Tout logiciel d'aide à la navigation (GPS, Garmin, etc.), toute carte papier ou électronique, etc. sont autorisés (i.e. chaque patrouille est autorisée à utiliser ses propres moyens de navigation)</p>
Tracking	<p>Chaque patrouille recevra un <i>Tracker</i> (de la taille d'un paquet de cigarettes) qu'elle emportera et conservera sur position « ON » durant tout le <i>Rally</i>.</p> <p>Ce Tracker émet chaque 30/60 secondes la position de la patrouille. Un logiciel de tracking enregistre le parcours de la patrouille ainsi que son passage sur les cols de choix.</p> <p>Le logiciel de tracking est la seule référence acceptée par l'organisation pour confirmer le parcours de la patrouille et le passage effectif des cols choisis par la patrouille.</p> <p>La perte ou l'endommagement de ce <i>Tracker</i> sont disqualifiants. Tout frais de réparation ou de remplacement d'un Tracker est à la charge de la patrouille concernée.</p>
Comptabilisation des cols	<p>Le logiciel de tracking rend compte de l'itinéraire de chaque patrouille, et du passage des cols.</p> <p>La comptabilisation des cols parcourus par chaque patrouille se fera par la <i>Table Technique</i> dans l'ordre d'arrivée des patrouilles à chaque étape.</p> <p>Une patrouille qui, à son arrivée à un village-étape ou à l'arrivée du rallye, n'affiche pas 10 cols sur les 15 proposés ne pourra pas continuer, ou sera requise de parcourir un itinéraire de remplacement. Cette seconde option sera décidée par l'organisation selon les circonstances, sans recours possible.</p>
Cols obligatoires	<p>Sur les 15 cols proposés par Région, l'organisation peut rendre <u>obligatoire</u> le passage de 1 à 3 cols. Ces cols apparaissent en <u>rouge</u> sur les cartes.</p> <p>Les patrouilles doivent obligatoirement passer par ces cols. Elles devront s'y arrêter si un membre un membre de l'organisation set présent et leur fait signe de le faire.</p>
Ravitaillements	<p><u>Le ravitaillement ne peut durer plus de 60 minutes.</u></p> <p>A chaque étape (village-étape),</p> <ul style="list-style-type: none"> - du thé, de la soupe et du pain seront offerts aux participants ;

	<ul style="list-style-type: none"> - un restaurant sera à disposition des participants qui pourront commander à la carte et paieront le prix de leur consommation ; - des canettes de boissons énergisantes seront offertes aux participants. <p>A l'arrivée, un repas sera offert aux participants par l'organisation.</p>
Support technique / mécanique	A chaque étape (village-étape), les participants disposeront d'un service technique basique (pneu, huile, lumière). Toutes réparation ou adjonction de liquides sont à la charge des participants.
Chiffres théoriques	Le tracé idéal est de 950km environ. Ce qui correspond 39,5 km/h de moyenne (sans pauses). Le 10 août 2019, le soleil se couche à 20h48 (crépuscule à 22h06). Il se lève le 11 août 2019 (aube) à 06h30 (aube à 05h56). Soit une nuit de 8 heures et 2 minutes.
Exclusion / Disqualification	<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant ayant (i) un comportement antisportif ou inadéquat, (ii) un problème mécanique entraînant une mise en danger, (iii) un problème physique entraînant une mise en danger. - Est disqualificatrice toute absorption d'alcool ou de drogue. - La perte ou l'endommagement du <i>Tracker</i> ou sa mise hors fonction (OFF) entraînent la disqualification. - Est disqualifiée la patrouille qui arrive à l'étape suivante plus de 7 heures après son heure de départ de l'étape précédente. - La patrouille dont deux participants sont empêchés de continuer est disqualifiée.
Heure d'ouverture des étapes	Le village-étape 1 et l'arrivée sont accessibles à chaque patrouille au plus tôt 4 heures après son heure départ de Genève, respectivement du départ de l'étape 3. Les village-étapes 2 et 3 sont accessibles à chaque patrouille au plus tôt 5 heures après son heure de départ de l'étape précédente.
Neutralisation	L'organisation se réserve le droit de neutraliser une patrouille ou le Rallye selon les circonstances (météo, accident, etc.). La durée de la neutralisation est ajoutée à la durée maximale de 24 heures.
Cession des droits	Les participants (ou leurs passagers) cèdent à l'organisation tout droit d'image. L'organisation ou tout tiers éventuellement agréés par l'organisation sont en droit d'utiliser les enregistrements audio et vidéo, de même que les photos de l'événement et des participants, ceci dans tous les médias et autre support de données et Internet (y compris à des fins commerciales et publicitaires de l'événement ou des sponsors et soutiens de celui-ci). Aucun avantage pécuniaire ne sera accordé au participant qui devrait apparaître sur le matériel susmentionné.

Responsabilités	<p>La participation à l'événement se fait aux propres risques du participant. Chaque participant est responsable de sa couverture d'assurance. Chaque participant confirme par son inscription avoir souscrit une assurance accident et assurance responsabilité valables.</p> <p>La responsabilité de l'organisateur est exclue.</p> <p>L'organisation se réserve le droit de mettre un terme ou d'annuler l'événement ou de le restreindre pour cause de danger ou de force majeure, sans que sa responsabilité soit engagée ou que les participants puissent faire valoir un quelconque dédommagement.</p> <p>Le biker est seul responsable de son/sa passager.</p>
Réclamation	<p>Toute réclamation doit être adressée à l'organisation par écrit dans les 30 minutes après la fin du Rallye. La réclamation sera transmise au jury du Rallye pour décision. Toute décision du jury sera définitive et sans appel.</p>
Modifications du Règlement	<p>L'organisation se réserve le droit de modifier le présent Règlement en tout temps. D'éventuelles modifications seront signalées sur le site Internet (la date ci-dessous faisant foi quant à l'état du Règlement), ou par écrit aux personnes concernées soit en préambule à l'événement soit sur place le jour de l'événement.</p>

Etat du Règlement au 15 mars 2019.

Les 40èmes Rugissants – The First Mountain Rally©